



MAISON DES PERSONNES HANDICAPÉES DE SEINE-ET-MARNE

MDPH77

LES PERMANENCES DES ASSOCIATIONS

Des associations partenaires spécialisées par type de handicap organisent, avec ou sans rendez-vous, des permanences à la MDPH de Seine-et-Marne. Objectif : accompagner les personnes en situation de handicap dans leurs démarches.



Il vous est conseillé de prendre rendez-vous préalablement par téléphone ou par email avec l'association de votre choix.

Trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité



L'association **TDAH partout pareil** dispose d'une équipe de bénévoles à l'écoute des usagers en situation de handicap par téléphone ou par e-mail. Elle les oriente vers le parcours de diagnostic, de soins paramédicaux et les

dirige vers des médecins connaissant le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) et recommandés par d'autres parents. Si besoin, elle les met en relation avec une équipe d'experts (droits, MDPH (Mission départementale des personnes handicapées.)), éducation bienveillante, dialogue avec les enseignants, etc.). Enfin, elle organise des rencontres entre familles pour leur permettre d'échanger et rompre la solitude et fait le lien avec l'école.

➤ **Permanence sur rendez-vous tous les mardis de 9h30 à 12h**

→ *Tél. : 06 71 10 65 02*

→ *Email : blandine.consollint@gmail.com*

→ *Site web (<https://tdah-partout-pareil.info>)*

→ *Facebook (<https://www.facebook.com/tdah.partout.pareil>) pour suivre l'actualité de l'association et découvrir des articles intéressants au sujet du TDAH et tout sujet en lien.*

→ *Groupe Facebook de soutien et d'entraide (<https://www.facebook.com/groups/TDAH.Traitements/>) pour rejoindre un groupe fermé, dans lequel chacun peut s'exprimer librement, échanger avec des parents, des adultes concernés par le TDAH, obtenir des conseils, se faire aider ou aider.*

Association familles traumatismes crâniens



Fondée en 1987, l'**association familles traumatismes crâniens** (AFTC) regroupe les familles franciliennes dont l'un des proches est victime de lésions cérébrales acquises : traumatisme crânien, accident vasculaire cérébral, rupture d'anévrisme, angiome, anoxie, encéphalite. Elle contribue à répondre à leurs besoins et à leur aspiration. L'association est membre de l'association réseau traumatisme crânien d'Île-de-France et partenaire du centre ressources francilien du traumatisme crânien.

Elle mène une réflexion et une action concertée avec plusieurs autres associations agissant dans le domaine du handicap physique, mental et psychique et est affiliée à l'union nationale des associations de familles de traumatisés crâniens et de cérébro-lésés, qui regroupe 52 AFTC, 99 établissements et services et 46 groupes d'entraide mutuelle.

➤ Permanence sur rendez-vous les jeudis matins de 9h30 à 12h30

→ Tél. : 01 40 44 43 94

→ Email : contact@aftcidfparis.org

→ Site web (<https://www.aftcidfparis.org/>)

Association régionale pour l'intégration des sourds

L'association régionale pour l'intégration des sourds (ARIS) est spécialisée dans l'inclusion scolaire et l'insertion professionnelle des sourds et malentendants. Un médiateur sourd en langue des signes française (LSF (Langue des signes française.)) répond aux questions et apporte des informations utiles pour permettre aux personnes en situation de handicap auditif de gagner en autonomie aussi bien dans le cadre professionnel que personnel.

➤ Permanence sans rendez-vous tous les jeudis de 14h à 17h

→ Entretien uniquement en LSF (Langue des signes française.)

→ Tél. : 01 43 13 15 90

→ Email : arisfrance@wanadoo.fr

→ Site Web (<https://arisfrance.fr>)

Union nationale de familles & amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques

L'union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (**UNAFAM (Union nationale des amis et familles de malades mentaux.)**) écoute, soutient, forme les familles et l'entourage et défend aussi leurs intérêts communs. L'UNAFAM (Union nationale des amis et familles de malades mentaux.) propose aux malades un accompagnement par des pairs (près de 2 000 bénévoles dans 300 points d'accueil en France) pour briser l'isolement, red

onner espoir et retrouver le pouvoir d'agir : aides aux familles, orientation vers les structures de soins (d'accompagnement, d'insertion...), conseils de psychiatres, psychologues, avocats, notaires, assistantes sociales, et bénévoles formés et disponibles. L'UNAFAM (Union nationale des amis et familles de malades mentaux.) a aussi une mission de représentation auprès des autorités, institutions, structures sanitaires, sociales et médico-sociales pour défendre les intérêts des personnes malades et leurs familles.

➤ **Permanence sur rendez-vous le 4eme mercredi de chaque mois de 14h à 16h**

→ Tél. : 09 71 47 61 49 / 07 68 48 03 75

→ Email : 77@unafam.org

→ Site web (<https://www.unafam.org/>)

APF France handicap



Créée en 1933, connue et reconnue jusqu'en avril 2018 sous le nom d'association des paralyés de France, **APF (Association des paralyés de France.) France handicap** rassemble aujourd'hui près de 100.000 acteurs. APF (Association des paralyés de France.) France handicap porte des valeurs humanistes, militantes et sociales et un projet d'intérêt général, celui d'une société inclusive et solidaire.

L'association agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

➤ **Permanence sur rendez-vous le 1^{er} mercredi de chaque mois de 9h à 12h**

→ Tél. : 01 64 52 12 89

→ Email : dd.77@apf.asso.fr

→ Site web (<http://dd77.blogs.apf.asso.fr>)